

## Compte-rendu de la réunion du comité de la SHF du 15 octobre 2011

La séance est ouverte à 9h30 au Colegio de España de la Cité Universitaire à Paris.

Présents : Karim Benmiloud, Geneviève Champeau, Elvire Diaz, Erich Fisbach, Marie-Madeleine Gladieu, Pierre-Paul Gregorio, Catherine Heymann, Catherine Iglesias, Jean-Pierre Jardin, Christian Lagarde, Ilda Mendes Dos Santos, Philippe Meunier, Amélie Piel, Sylvie Prieur, Philippe Rabaté, Michel Riaudel, Begoña Riesgo, Isabelle Rouane Soupault, Pascale Thibaudeau, Marie-Hélène Soubeyroux, Jacques Terrasa, Sarah Voinier.

Excusés: Carole Egger, Marie-Linda Ortega, Manuelle Peloille, Edmond Raillard, Patricia Rochwert, Julien Roger, Claudie Terrasson, Hélène Tropé, Marc Zuili,

### **1. Vie interne de la SHF**

#### **- Installation et fonctionnement du nouveau Bureau**

Le Président rappelle les différentes fonctions de chaque membre du bureau recomposé en mai 2011. Les nouveaux responsables sont interrogés sur leur façon d'aborder leurs tâches respectives. Aucun problème particulier n'est soulevé.

Un aménagement est prévu pour assurer plus confortablement la gestion du site pendant la période de transition avant sa refonte, si elle est décidée, et la mise en place des nouveaux services prévus. Julien Roger, titulaire du poste, sera épaulé par Philippe Rabaté, chargé de mission, responsable du site bibliographique. Les messages devront toujours être adressés à J. Roger.

Marc Zuili, responsable de la liaison avec les correspondants, collabore activement avec Amélie Piel, nouvelle responsable de la mise à jour de l'annuaire.

Sarah Voinier, trésorière adjointe qui devra prendre la relève de la trésorière en titre Marie-Madeleine Gladieu, est accueillie au bureau. Elle sera informée et associée aux tâches spécifiques de la trésorerie jusqu'à la prochaine AG en juin 2012.

#### **- Tenue et refonte du Site SHF**

C'est la principale réforme envisagée pour améliorer le fonctionnement de la SHF. Il conviendrait de la mener à bien dans un délai assez rapide car plusieurs fonctionnalités du site actuel sont peu efficaces et sa présentation est obsolète. Il ne correspond manifestement plus aux attentes des adhérents. Christian Lagarde a donc demandé à Younès Rouissi de « Evolutis Web Agency » de fournir un projet pour la refonte du site 'hispanistes.org', et d'en estimer le coût. Le projet proposé présente l'originalité d'une articulation entre une partie publique et une partie privative, qui ne sera accessible qu'aux membres à jour de cotisation, grâce à un identifiant comme pour le site bibliographique.

Le comité est invité à réfléchir et à se prononcer sur les éléments à intégrer dans chacune de ces deux parties. Le débat s'engage sur ce point. Il s'agit de rendre plus faciles les contacts avec les hispanistes et la visibilité de leurs travaux. Il faut également rester incitatif pour assurer le bon recouvrement des cotisations et garantir aux membres les services demandés.

Geneviève Champeau rappelle qu'il sera nécessaire d'être à jour de cotisation pour rendre publique l'annonce d'une nouvelle publication individuelle. Elle ajoute que l'annuaire doit être accessible au-delà des membres à certains institutionnels avec lesquels nous travaillons régulièrement comme l'ambassade d'Espagne ou l'Instituto Cervantes.

Amélie Piel constate que la mise à jour tous les 2 mois est parfois insuffisante. Il faudrait que chaque collègue adhérent puisse intervenir directement sur sa fiche pour la modifier au fur et à mesure des nécessités.

Marie-Madeleine Gladieu propose d'envoyer aux membres du bureau et à tous les correspondants la liste des adhérents à jour afin d'effectuer un filtrage des accès au site et à la Poplist.

Marie-Hélène Soubeyrou approuve la démarche pour que le service rendu soit en cohérence avec l'adhésion.

Begoña Riesgo suggère que la consultation de l'annuaire soit ouverte à tous car des collègues d'autres disciplines peuvent avoir besoin de contacter les hispanistes, notamment ceux d'histoire ou de littérature comparée.

Christian Lagarde envisage d'intégrer une alerte pour les « mauvais payeurs », sous forme de « fenêtre surgissante » afin de ne pas priver trop brutalement les distraits...

En résumé, la partie publique devrait faire apparaître les annonces des activités diverses de l'hispanisme et l'annuaire des départements, centres de recherches, inspecteurs, ainsi que des informations et documents sur la vie de l'hispanisme et les activités des membres. Le contrôle sera accru sur les informations personnelles avant toute demande d'insertion. La partie privative correspondra aux fiches personnelles de l'annuaire (qui devront respecter les normes actuelles) et de la bibliographie, que chaque membre à jour de cotisation sera invité à actualiser lui-même à partir de son identification. Les modifications et ajouts pourront ainsi être insérés en temps réels par chacun.

Le nouveau site offrira, en outre, le progressif remplacement de la Poplist qui s'avère souvent défaillante. Isabelle Rouane rappelle que l'utilisation de ce serveur pour les envois massifs est gratuite mais qu'elle est contraignante (nécessité d'envoyer des documents courts) et soumise aux caprices du site (aucune garantie quant aux délais de réception, désordre des envois segmentés). L'inscription à une "newsletter", intégrant partie publique et partie privative, sera un des nouveaux services utiles. Il reste à en définir le contenu exact pour ne pas faire double emploi avec les annonces affichées en permanence.

Julien Roger a fait part au bureau de la nécessité de nettoyer la rubrique « archives ». Il propose, en revanche, que les programmes des colloques demeurent visibles même une fois passée la date de la

manifestation et qu'ils puissent être consultables dans une rubrique « archives » spécialisée dans les informations scientifiques.

Le nouveau site comportera des liens avec d'autres sites connexes et avec les réseaux sociaux.

Il est également envisagé, grâce à ce nouveau support, de modifier la procédure électorale. La tâche qui incombe à la secrétaire générale pour organiser les élections est lourde et le coût du vote par correspondance est très élevé pour la SHF. Il sera, à l'avenir, possible de substituer l'envoi des bulletins et enveloppes par un vote électronique. Selon la normalisation de la mise en place du nouveau site, ce dernier point ne sera effectif qu'en 2013.

Geneviève Champeau précise qu'il faudra conserver le principe d'envois par courrier postal pour les adhérents qui n'auraient pas accès à Internet, mesure qui reçoit l'approbation des présents.

Le calendrier probable de la réalisation porte sur un délai de 3 mois : le nouveau site pourrait être mis en service vers la mi janvier 2012. Dans l'intervalle, l'accessibilité au site actuel sera toujours en vigueur.

La possibilité d'insérer des fichiers lourds, tels qu'une future revue électronique de la SHF ou les Actes des Journées d'étude et des Congrès, doit également être prise en compte.

Le projet de devis pour la réfection du site s'élève à 4.500 euros + 1.300 euros pour la création de la newsletter.

Christian Lagarde insiste sur le fait que les fonctionnalités supplémentaires envisagées au cours de la discussion ne correspondent pas toujours au devis établi, et demande au comité l'autorisation d'aller éventuellement au delà de la somme mentionnée afin de remplir le cahier des charges ainsi redéfini. C'est là, certes, un investissement lourd, mais il devrait accroître la visibilité de la SHF, faciliter la circulation de l'information et permettre à brève échéance des économies substantielles de fonctionnement (matériel de vote et envois postaux, éditions).

Marie-Madeleine Gladieu est consultée et elle confirme que l'état actuel des fonds propres de la SHF sur les différents comptes et livrets permet d'envisager cette réforme sans difficultés.

Le projet est soumis aux voix. Le comité vote sur l'engagement des sommes concernées: 5.800 euros.

Le résultat est favorable, le projet est approuvé à l'unanimité.

Le Président déclare avoir reçu des assurances sur le fait que le nouveau site puisse être mis en fonctionnement avant la prochaine réunion du bureau et du comité fixées respectivement les **vendredi 20 et samedi 21 janvier 2012**.

#### - **Point sur le Site Bibliographique**

Le site est encore en chantier. Philippe Rabaté informe le comité sur l'avancement des saisies. Il se félicite que, dans la majorité des cas, les adhérents respectent les normes indiquées et il constate que les références sont correctement saisies. Actuellement, le site comporte 77 contributeurs mais on remarque seulement 238 nouvelles références ont été saisies.

Un envoi aux correspondants des modalités d'inscription est préconisé pour relancer les collègues dans chaque département. Une intensification des saisies est nécessaire à moyen terme.

Pascale Thibaudeau fait part de quelques difficultés avec des disparitions surprenantes d'anciennes références. Le problème va être étudié. Geneviève Champeau s'interroge sur le lien avec la mise en ligne. Philippe Rabaté confirme qu'il est possible de rendre actif le lien sur le site qui héberge la revue en ligne où la publication apparaît.

#### **- Campagne des bourses SHF 2012**

Philippe Meunier présente le projet de lettre pour l'appel à concours de la session 2012. Le texte est approuvé et il sera envoyé par la Poplist dès le 17/10/2011. La date butoir de dépôt des dossiers de candidatures est le 15/01/2012. Une copie du texte sera installée simultanément sur le site et envoyée aux correspondants pour une diffusion dans chaque département. La proclamation des résultats aura lieu le jour de l'AG du samedi 9 juin 2012 à l'Université d'Avignon.

Ph. Meunier rappelle que le montant des bourses a été augmenté lors de l'AG de Montpellier et passe à 1200 euros pour l'Amérique Latine et 800 euros pour l'Espagne.

B. Riesgo demande quel est le moment le plus opportun pour présenter un dossier. Ph. Meunier répond que la 2<sup>ème</sup> année de thèse semblent être le meilleur moment pour que l'avancement des travaux permette de mieux en apprécier la teneur et la cohérence.

#### **- Modalités de recouvrement des cotisations 2012**

L'appel à cotisation 2012 se fera en deux temps : un premier appel en Décembre 2011 suivi d'un autre en Janvier 2012. Tous les canaux habituels seront mobilisés : Poplist, correspondants, site.

La trésorière propose de se charger d'une relance individuelle des adhérents connus qui auraient oublié de payer leur cotisation.

G. Champeau suggère qu'il faut préciser dans la circulaire que, selon la décision prise, l'accès au site sera impossible si l'on n'est pas à jour.

J. Terrassa s'informe sur la possibilité d'un prélèvement automatique.

G. Champeau rappelle que le contact sur ce point avec la Banque Postale de Bordeaux n'a pas été très positif et suggère de se renseigner dans d'autres établissements bancaires. Le coût de ce service est très élevé et peu rentable pour un seul prélèvement par an. M-M. Gladieu va s'informer auprès de la Banque Populaire. M. Riaudel suggère de se renseigner également sur les différentes possibilités de paiement en ligne dont la facilité serait certainement incitative.

#### **- Mise à jour de la liste des correspondants**

Marc Zuili a mis à jour la liste qui semble presque complète : les collègues de Tahiti et de la Casa de Velázquez restent à préciser. La liste est remise à Amélie Piel et à Julien Roger pour sa diffusion sur le site l'annuaire.

## **2. Evénements**

En préalable, la trésorière annonce que le recouvrement des subventions pour le Congrès de 2009 est en cours après de nombreuses démarches. Pour les JE de Reims les 650 euros prévus par le Conseil Général sont sur le point d'être versés.

### **- Présence SHF au colloque de Faro (novembre 2011) et point sur les relations SHF – APFUE -APEF**

Le colloque de Faro s'étale sur 4 jours, du 9 au 12 novembre prochain. Ilda Mendes Dos Santos explique que la manifestation attire beaucoup de participants : 8 conférences plénières et 189 communications sont attendues. On remarque une forte participation française avec plus de 80 communicants. Les publications seront réparties entre les Cahiers de Nanterre, La Clé des langues de l'ENS sur CD et une mise en ligne. A cela, s'ajouteront les revues électroniques espagnole et portugaise des associations concernées. Le problème réside dans l'homogénéité des critères de sélection retenus selon les pays pour la participation et, a fortiori, pour la future publication.

Une réunion des représentants des 3 associations est prévue le 10 novembre (I. Mendes, G. Champeau et Ch. Lagarde représentant la SHF). Il s'agira de prévoir le fonctionnement à venir à la suite de cette première rencontre tripartite. Doit-on envisager la poursuite de cette trilatéralité ? Les collègues espagnols et portugais sont très demandeurs. Le Président attend de voir l'évolution des relations après ce grand congrès. Dans tous les cas, il semble utile d'envisager une procédure de sélection beaucoup plus rigoureuse qui conditionnera notre participation à toute future rencontre scientifique commune. Si le rythme actuel des échanges (tous les 3 ans) est reconduit, l'organisation d'un nouveau congrès incomberait à la SHF, en France, en 2017.

### **- Célébration du cinquantenaire (1962-2012) de la SHF**

La suggestion de Christian Lagarde de célébrer cet anniversaire a été approuvée par le bureau et elle est soumise au comité. On retient le principe d'un rencontre festive, solennelle et chaleureuse mais modeste. Il semble difficile de l'organiser conjointement aux Journées d'étude en Avignon car la durée de la manifestation est trop réduite pour y ajouter un nouvel événement. L'option choisie est celle d'un cocktail qui pourrait s'intercaler entre les prochaines réunions du bureau et du comité de janvier 2012.

La date du **vendredi 20 janvier** est retenue. Christian Lagarde prend les contacts nécessaires à la réservation d'une salle adéquate et Isabelle Rouane se charge de faire établir des devis pour les prestations souhaitées.

#### - **Journées d'Etudes 2012 d'Avignon**

Marie-Jeanne Galera et Anne Paoli rejoignent le comité pour l'informer de la préparation de cette prochaine rencontre. Conformément aux décisions arrêtées lors du Congrès de Montpellier, les trois ateliers seront successifs : 2 le vendredi 8 juin après-midi et 1 le samedi 9 juin après-midi, suivi d'une synthèse. L'assistance de tous est donc prévue pour chacun d'eux. Un collègue responsable par atelier est sollicité, à charge pour lui de contacter 4 intervenants du domaine, de faire un exposé liminaire de cadrage et de modérer les interventions et la discussion. Sont pressentis Jacques Terrasa pour l'atelier « Enseignement », Christian Boix pour l'atelier « Recherche » et Georges Martin pour l'atelier « Diffusion de la recherche ». Les contacts doivent être pris immédiatement pour que, en fonction des réponses et des propositions de chacun d'ici janvier, l'élaboration du programme puisse avancer efficacement. La conférence inaugurale sera confiée à Christian Lagarde qui en accepte le principe. L'équipe organisatrice d'Avignon consulte le comité sur les tarifs à proposer pour les droits d'inscription. Il est convenu de prévoir deux tarifs, l'un plein et l'autre réduit, destiné aux doctorants ou non titulaires. Les collègues d'Avignon s'engagent à proposer rapidement un programme provisoire pour cette manifestation et restent en contact étroit avec le bureau pour l'élaborer d'ici la réunion de janvier.

#### - **Préparation du Congrès 2013**

Cécile Iglesias explique que l'organisation du congrès ne peut se faire pour l'an prochain à Dijon. La SAES (anglicistes) a prévu d'organiser son congrès à l'Université de Bourgogne et il est impossible dans ces conditions de compter sur l'appui du laboratoire, le Centre Inter-Langues, qui aide déjà les anglicistes. Les collègues de Dijon ont débattu de ce sujet et se disent prêts à accueillir un congrès de la SHF en 2015.

Les universités de Strasbourg et de Bordeaux seront sollicitées prochainement. Il faut obtenir une réponse positive et un engagement ferme d'ici la réunion de janvier 2012, soit 18 mois avant l'organisation de cette manifestation.

### **3. Etat des lieux professionnel**

### - **Point sur la rentrée**

Christian Lagarde annonce l'augmentation des postes mis aux concours (+ 10 à l'agrégation externe, +1 à l'agrégation interne et + 20 pour le Capes externe). Aucun concours ne sera ouvert en portugais en 2012. Ch. Lagarde s'interroge sur l'opportunité du changement annuel de l'œuvre au programme dans les options de l'agrégation alors que l'ensemble du programme change tous les 2 ans.

On constate une baisse générale et spectaculaire des effectifs des filières LLCE (à l'exception de Lyon et d'Avignon où la L1 est stable). En revanche, ils explosent dans les filières de LEA. La propagande sur la nécessité de viser à l'insertion professionnelle est probablement en grande partie la cause de cette désaffection pour les études littéraires dites classiques. La spécialisation des recrutements d'enseignants-chercheurs en LEA et la multiplication des besoins en LANSAD et CLES (pourvus par des postes PRAG et PRCE) est un élément préoccupant.

Les rares indicateurs dont nous disposons pour ce qui est des Masters font apparaître une répartition inégale entre la voie « recherche » et la voie « MEF ». Il y a souvent des difficultés pour concilier les différents parcours. Le recensement des états des lieux fait apparaître des disparités selon les universités, mais la tendance est à un grossissement de l'effectif en MEF. J-P. Jardin rappelle qu'il y a là une orientation générale vers une plus grande professionnalisation. Il donne l'exemple des préconisations du CEVU de Paris III qui recommande qu'il n'y ait plus de L1 monodisciplinaire. D'autres universités ont également dû adopter des filières duelles : bilangues anglais-espagnol (Aix) ou Histoire de l'art-espagnol (Catho Paris). A Reims, la filière langues propose une mutualisation des CM en L1 : ils sont communs à toutes les langues vivantes...

### - **Courriers et démarches officielles**

Le président rappelle qu'il avait envoyé une lettre de protestation de la SHF pour tenter d'enrayer la baisse des postes aux concours. Une démarche sera faite pour le rétablissement des concours en portugais.

Marc Zuili a représenté la SHF à une rencontre à laquelle participaient la Société des Langues Néolatines et l'AFDE. L'entretien a eu lieu avec Mme Halimi, présidente du Comité stratégique des langues, et a porté sur la place réservée à l'espagnol dans l'enseignement. Le communiqué commun rédigé à cette occasion met en évidence la volonté de rassurer les collègues sur le maintien de la LV2 et de l'offre en LV3. Néanmoins, l'opacité de cette institution continue de générer des inquiétudes et aucune assurance tangible n'a été fournie. Le texte de ce communiqué qui reprend les termes de la rencontre sera affiché sur le site.

On constate que l'espagnol se développe dans les lycées professionnels où la deuxième langue est devenue obligatoire.

Le président a reçu une sollicitation à l'initiative du Forum des Sociétés savantes pour réactiver les contacts transversaux. Christian Lagarde ne pouvant être systématiquement présent propose que des

collègues parisiens du bureau puissent le remplacer lors des réunions: Ilda Dos Santos, Philippe Rabaté et Marc Zuili sont d'accord sur le principe.

#### **4. Questions diverses**

Karim Benmiloud et Sylvie Imparato-Prieur évoquent les difficultés liées à la publication des actes du congrès de Montpellier. La facture de l'éditeur Peter Lang s'élève à 7.300 euros. Le coût supplémentaire s'explique par la nécessité de faire effectuer la mise en forme par les soins de l'éditeur. Le groupe de recherche local (LLACS) devrait également contribuer à ce supplément.

Le vote du comité est sollicité sur l'attribution d'une somme supplémentaire, à titre exceptionnel, de 1.500 euros : la décision est approuvée à l'unanimité.

Geneviève Champeau lie le caractère exceptionnel de la rallonge accordée à la question de la mise en ligne des actes des Journées d'étude sur le nouveau site et au principe d'une revue électronique de la SHF. Le comité est invité à sa future mise en œuvre.

Après le rappel des **dates retenues pour les prochaines réunions du bureau et du comité, les 20 et 21 janvier 2012**, la séance est levée à 13h20.

La secrétaire générale  
Isabelle Rouane Soupault